



« Élévation principale de la maison dite des Carmes, destinée à former un palais de justice et caserne de gendarmerie », 11 mars 1816. (AD Seine-et-Marne. 4 N 94)

IVR11\_20077700119NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Auteur du document reproduit : Solente (architecte)

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de Seine-et-Marne

communication libre, reproduction soumise à autorisation